

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

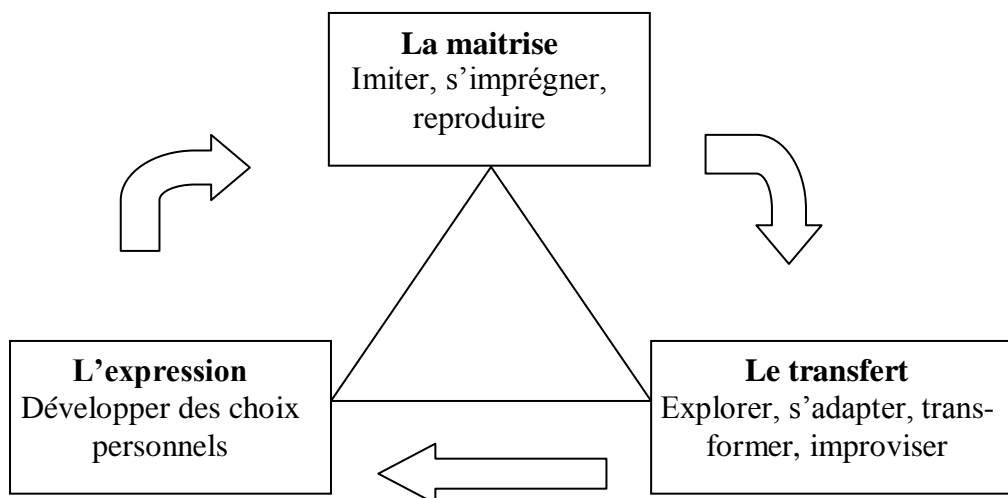
Préambule :

Posons tout d'abord trois principes fondamentaux qui vont guider notre action¹ :

- « la connaissance est construite par l'apprenant et non pas transmise et stockée,
- l'apprentissage nécessite l'engagement d'un apprenant actif qui construit ses représentations grâce à des interactions avec du matériel ou des personnes,
- le contexte joue un rôle déterminant dans le processus d'apprentissage. »

La formation de l'apprenti musicien se construit ainsi par des allers-retours incessants entre les confrontations à des techniques, savoir-faire, connaissances et leurs mises en situations les plus diverses au sein desquelles il est appelé à intervenir, construire, seul, en groupe. Une dynamique d'exploration et de résolution de problèmes peut alors se créer, amenant l'apprenti à mettre peu à peu au jour un projet personnel en constante évolution.

En accord avec cette démarche, le parcours de formation, les situations proposées, s'appuient sur un triptyque en mouvement continu et ce dès la première année :



Cette démarche est elle-même fondée sur un projet éducatif alliant

Transmission – Socialisation – Emancipation.

¹ Extrait de CONSTRUCTIVISME ET FORMATION À DISTANCE par le Groupe interinstitutionnel de recherche en formation à distance.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Ces pistes de travail posées, la distance nous séparant des modes de transmission des sociétés de tradition orale² réapparaît avec force. D'une immersion quotidienne qui fait du milieu lui-même le formateur des jeunes générations, nous passons à un apprentissage construit et explicite qui se déroule dans des lieux et moments jugés appropriés. Nous reconstruisons alors inévitablement les objets musiques et danses dans l'acte même de l'enseignement en cherchant à définir une pédagogie qui soit en accord avec les choix de vie en société que tout enseignant est amené à prononcer, explicitement ou pas, dans son travail.

A l'illusion de transmettre une authentique pratique de tradition populaire, il nous faut dès lors nous engager dans le projet de mettre en jeu, le plus honnêtement possible, les connaissances parcellaires que nous en avons au service d'un enseignement de la rencontre et de la confrontation. Les découvertes, partages, chocs, débats et prises de positions réfléchies qui en découlent sont autant d'éléments riches et salutaires dans la formation de tout être humain.

Les fondements du projet de formation :

Si reconstruction il y a, nous pouvons la tenter en mettant en exergue les points saillants qui nous paraissent constitutifs d'une pratique de la musique et de la danse traditionnelle. Nous pourrions alors en dégager des valeurs qui nous aideront à définir des modes de transmission d'aujourd'hui et, par delà, les enjeux d'une telle démarche. Je retiens, pour ma part, les points suivants :

- Le premier point fondamental réside dans une **APPROCHE SENSORIELLE**³, à savoir une immersion globale des sens, du corps et de l'entendement qui participe à la constitution et à l'appropriation des savoirs. Il s'agit de mobiliser conjointement l'oreille qui écoute, l'œil qui observe, la voix qui chante, le corps qui danse, les pieds qui battent, les mains qui jouent, la parole qui exprime, au service d'un apprentissage fait d'expériences, de tâtonnements et de constructions individuelles et collectives.
- Les musiques traditionnelles se définissent souvent par une **VARIABILITE CONSTANTE** qui leur est constitutive. Cette variabilité, inscrite dans le mode de vie, est en opposition à notre rapport au savoir médiatisé par le modèle écrit. Il nous est par contre possible, et souhaitable, de construire une improvisation actuelle bâtie sur la richesse de modes de productions (ce que nous appelons styles, ornements) et ouverte à une thématique modale.

² La notion même de société de tradition orale est floue. De quelle oralité s'agit-il ? Celle de sociétés étrangères à toutes formes d'écriture et de modélisation par le texte ? Celle de nos sociétés occidentales contemporaines qui traverse nos pratiques culturelles quotidiennes ? Entre ces deux exemples extrêmes l'espace de définition est très large. La place de l'écriture dans telle ou telle société de tradition populaire est elle-même très variable et conditionne différemment les pratiques culturelles. Je définirai donc l'expression « musique traditionnelle » comme un ensemble de pratiques musicales populaires locales et singulières transmises sur plusieurs générations et participants d'une vie sociale partagée.

³ Je préfère ce terme (faute de mieux) à celui d'oralité qui est souvent compris de façon réductrice comme apprendre d'oreille, mésestimant ainsi la mobilisation complète des sens dans l'acte d'apprentissage.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

- Les occasions de musiques et de danses traversent les moments et lieux de la vie des sociétés paysannes de tradition populaire. Le choix d'une DIVERSITE DE MISES EN JEUX des pratiques dans un projet de formation amène à vivre musiques et danses dans des variétés d'occasions, publiques comme privées, présentes dans la vie locale. Il s'agit alors, par sa participation même, de s'approprier une part de ces événements, de modifier peu ou prou le regard porté sur eux, de se vivre acteur de ces moments.

Ces trois points me paraissent en soit riches d'une pratique qui tente à la fois de se nourrir des témoignages, collectes et enquêtes dont nous disposons et de poser des choix actuels dans la définition de l'acte de transmission. Nous pouvons y ajouter des éléments plus contemporains qui ont concouru à développer le *revival folk*, à savoir :

- La PRATIQUE DE GROUPE qui a porté, et porte encore, une part de la dynamique créatrice propre à nos expressions et que nous partageons avec les musiques actuelles.
- Le BAL FOLK qui structure, en ce qui concerne les répertoires du domaine français, une bonne partie des pratiques de musique et de danse et qui accueille régulièrement depuis plus de trente ans de nouvelles générations. Ce phénomène des bals participe largement à l'image de convivialité qui nous est à la fois proverbiale, envahissante et réductrice.
- Le TEMOIGNAGE D'UN PAN D'HISTOIRE DES PRATIQUES MUSICALES POPULAIRES qui mène à relativiser le rapport culturel que nous avons de nos jours à l'acte musical et dansé. De nombreuses écoutes et visionnages de vidéo-gramme nourrissent ce point.

Les apprentis musiciens ne sont pas tenus de suivre le cours de formation musicale intégrant l'apprentissage du solfège (ils y sont par ailleurs fortement encouragés !). Il faut cependant noter que la formation aux musiques traditionnelles utilise plusieurs vecteurs de codifications :

- L'enregistrement des mélodies et autres objets musicaux par l'enseignant ;
- L'utilisation de CD ;
- L'écriture d'onomatopées rythmiques ;
- Leurs traductions en solfège ;
- L'écriture sur partition informatique.

Ces deux derniers aspects, qui restent marginaux au regard du temps qui leur est consacré, sont cependant important, à la fois comme outil de création mélodique et comme ouverture au code écrit désormais universel.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Les cycles de formation :

1er Cycle: Initiation et découverte

A l'issue de ce cycle, l'élève aura eu l'occasion d'appréhender l'instrument à travers l'interprétation d'un répertoire à danser, la création de mélodies courtes et l'improvisation sur des règles simples. L'écoute, la danse, le chant et la production rythmique par onomatopées et sur percussions sont les éléments d'une formation musicale qui passe par les phases d'imprégnation, de manipulation et de formalisation des connaissances. Les projets internes au département comme transversaux ponctuent sa formation.

- Cours d'instrument si possible par trois (selon les possibilités de plannings notamment scolaires) ;
- Atelier de pratiques collectives au sein desquels le chant à danser, l'instrument, l'improvisation et les écoutes ont une large part ;
- Atelier d'ensemble de cornemuses ;
- Ceilidh irlandais pour les violonistes ;
- Participation à des projets collectifs (veillées, bals folks, animations en extérieurs, projets transversaux...).

2e Cycle: Formation et diversification

L'élève prolonge et approfondit les acquis du 1er cycle en abordant des répertoires plus complexes et diversifiés ainsi que les ornements propres à l'instrument et aux nouveaux répertoires. L'analyse musicale est développée ainsi que le jeu d'ensemble sous différentes formes (ensembles de cornemuses ou de violons, groupes mixtes, orchestre). Cette diversification des situations doit lui permettre de préciser davantage son projet personnel dans sa pratique musicale.

- Cours d'instrument par deux, trois ou seul selon les objectifs de l'année ;
- Atelier de pratiques collectives développant la démarche du premier cycle. Des projets collectifs de groupe incluant d'autres élèves ou musiciens extérieurs à l'établissement sont régulièrement menés;
- Atelier d'ensemble de cornemuses ;
- Ceilidh irlandais pour les violonistes ;
- Participation à des projets collectifs (veillées, bals folks, animations en extérieurs, musique de chambre, orchestres du conservatoire, projets transversaux...).

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

3e Cycle court: CEM

Ce cycle est articulé autour de la réalisation d'un concert dont le contenu est laissé au libre choix de l'élève. Le cadre est par contre imposé. Il inclut :

- L'interprétation soliste de musiques à danser variées et représentatives des pratiques sur l'instrument aujourd'hui. L'élève est appelé à mettre en jeu ses qualités dans le domaine de l'ornementation, de la variation et de l'improvisation ;
- L'interprétation polyphonique en trio de cornemuse ou en groupe de violons ;
- La création d'un groupe au choix de l'élève. Ce groupe mène un travail d'arrangements personnels sur un répertoire libre ;
- La prise en compte de la scène (espace et lumière) dans la présentation au public.

3e Cycle long : CEPI

Ayant affirmé un choix professionnel, l'élève s'engage dans un processus de mise en perspective historique et géographique des musiques traditionnelles. Il développe une connaissance théorique du folklore et de l'ethnomusicologie qu'il met en pratique dans un travail de collecte. Il s'initie à l'organologie et à la découverte des musiques du monde. Il approfondit des styles de jeu de tradition populaire propres à son instrument et aux sources. Il acquiert des techniques de composition polyphonique (voix d'accompagnement, basse) et travaille sur des grilles d'accords. Il doit conclure ce cycle par les épreuves suivantes :

- Réalisation d'un concert mêlant travail sur les sources et créations individuelles et en groupe ;
- Réalisation d'un mémoire et d'une collecte sur une tradition populaire ;
- Réalisation d'une épreuve d'analyse de répertoires en lien avec son aire culturelle ;
- Réalisation d'une épreuve de restitution d'une collecte découverte en 15 minutes sur enregistrement ;

Un contrôle continu est mis en place, concrétisé par la constitution d'une série de dossiers autour de l'organologie, de son instrument, d'une épistémologie du folklore...

Les ateliers de pratiques collectives :

Les ateliers de pratiques collectives s'adressent à tous les élèves du CRD et sont suivis obligatoirement par les élèves du département musiques traditionnelles. Ils sont hebdomadaires et se déroulent sur l'année entière. Les contenus sont organisés de manière à ce que les élèves extérieurs au département puissent, à minima, suivre l'atelier de septembre aux vacances de février. Ils peuvent bien sûr, s'ils le souhaitent, continuer jusqu'en juin avec les élèves du département.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Cycle 1

Pulsation, rythmes et temps musical sont à la fois éléments fondateurs et sources de développement d'une pratique musicale. Éléments fondateurs en ce qu'ils dessinent un espace dans lequel le musicien inscrit sa production, seul et collectivement ; sources de développements en ce qu'ils sont outils pour la création de nouveaux espaces de jeux, le collectif devenant ici prioritaire (expérimenter, confronter, transformer, varier la règle... sont indissociables du travail de groupe).

L'espace de la quinte, les intervalles de structures, élans et détentes, demi-tons et attractions sont abordée dans leurs fonctionnalités, instrument (et voix) en main.

Ce volet de formation est articulé autour des notions de :

- Pulsations et rythmes corporels ;
- Chants et onomatopées rythmiques ;
- Chants et espace mélodique ;
- Formes vocales et corporelles inspirées de musiques contemporaines inscrites dans un temps musical.

Les matières et supports sont :

- Chants à danser et à répondre (chants de dix puis avec un thème écrit développé), contredanses ;
- Vocabulaires d'onomatopées binaires et ternaires ;
- Jeux d'attitudes, d'humeurs, de personnages traduisant des formes sonores et corporelles. Vocabulaire de composition vocale inspiré d'Alain Savouret.

La démarche pédagogique :

- Apprentissage par imitation, oralisation ;
- Recherche d'une qualité de mouvement personnel inscrit dans une cohérence d'ensemble ;
- Mise en situation de mener un chant à danser ;
- Jeux utilisant les onomatopées rythmiques, passant de la reproduction à l'improvisation, la composition sur poème, texte ;
- Travaux en petits groupes sur des règles de composition de rythmes, de productions « voix-corps ». Confrontations ;
- Chant et jeu instrumental sur bourdons et espaces dans l'échelle (quinte, tierce, quarte... en rapport avec l'organisation mélodique des mélodies abordées) ;
- Improvisations mélodiques sur ces fonctions musicales ;
- Mise en relation de ces pratiques avec les signes écrits (solfège, graphique).

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Cycle 2

La pratique instrumentale des élèves se développe, leur désir de jeu collectif, de groupe suit la même pente. Instruments en main, ils combinent leurs savoir faire et connaissances pour produire collectivement. Il faut se mettre d'accord sur la mise en musique des répertoires pratiqués. Les réalités rythmiques, modales, harmoniques, structurelles deviennent des outils importants pour « faire ensemble », faire société en musique.

Ce volet de formation en cycle 2 est articulé autour des notions de :

- Rythmes et mesures des musiques à danser ;
- Modalité, échelles, intervalles de structures, attractions ;
- Bourdons, grille harmonique et seconde voix.

Les matières et supports sont :

- Musiques à danser, avec chants associés, puisées dans les sources des collectes et dans les répertoires du bal folk ;
- Répertoires de modes utilisées dans les musiques traditionnelles du domaine français.

La démarche pédagogique :

- Apprentissage des mélodies par le chant, la danse ou des éléments de la danse ;
- Transposition par oralisation sur l'instrument ;
- Mise en place d'un jeu monodique en cherchant le mouvement de la danse ;
- Apprentissage du mode et de ses éléments par le chant collectif (bourdons, bourdons rythmiques, mélodie et mouvements mélodiques dans le mode, jeux de questions réponses) ;
- Recherche de structure, d'arrangement, de création d'introduction, de pont en utilisant ces éléments ;
- Apprentissage du mode dans son inscription dans la grille harmonique par le chant collectif en cherchant peu à peu des cheminements variés dans et hors la quinte ;
- Transposition instrumentale et improvisation/composition ;
- Recherche de structure, d'arrangement, de création d'introduction, de pont en utilisant ces éléments.

Cet atelier fonctionne régulièrement en 2 ou 3 sous groupes lors des phases de recherches de structurations (15 à 30 minutes pendant certaines séances). Les regroupements sont l'occasion d'échanges, d'analyses, d'élaboration de connaissances.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Cycle 3

Une plus grande autonomie instrumentale ainsi qu'une plus grande variété d'expériences déployées lors des cycles 1 et 2 permettent de se frotter à des logiques d'improvisations plus diverses. Sur la base d'écoutes puisant à différentes musiques traditionnelles et anciennes, l'objectif est de produire un langage mélodique, chantant, sans pour autant se spécialiser dans le paysage ornemental et langagier de l'esthétique abordée qu'il serait vain de vouloir circonscrire en si peu de temps.

Ce volet de formation en cycle 3 est articulé autour des notions suivantes :

- L'improvisation mélodique, chantante, qu'elle s'appuie sur des bourdons ou une grille harmonique ;
- L'installation d'un climat modal dans le cadre de la modalité des répertoires du domaine français ;
- Le lien entre les grilles d'accords sur danses du XVIe siècle et celles développées sur des chansons de la tradition anglo-saxonne ;
- Les éléments modaux à éventuellement reprendre dans cette perspective d'improvisation.

Les matières et supports sont les :

- Chants traditionnels du domaine français ;
- Chants traditionnels du domaine anglo-saxon et des exemples écrits des XVe aux XVIIe siècles ;
- Airs populaires divers reposant sur des grilles à échelles modales.

La démarche pédagogique :

- Ecoutes de collectes et/ou de reprises contemporaines ;
- Apprentissage des mélodies par le chant ;
- Transposition par oralisation sur l'instrument ;
 - o Bourdons :
- Apprentissage du mode et de ses éléments par le chant collectif (bourdons, bourdons rythmiques, mélodie et mouvements mélodiques dans le mode, jeux de questions réponses, chorus seul ou par deux) ;
- Installation du mode en prenant en compte les profils des phrases de la mélodie ;
 - o Grille harmonique :
- Apprentissage du mode dans son inscription dans la grille harmonique par le chant collectif et en cherchant peu à peu des cheminements variés ;
- Improvisations thématiques dans le but de développer un langage mélodique. Recherche de variations de profils mélodiques ;
- Mise en forme, arrangement en autonomie.

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

Les projets collectifs développés au sein du département :

1. Les projets internes au département :

- Les deux bals folks qui permettent aux musiciens de jouer en situation avec des professionnels reconnus. Les groupes invités sont représentatifs de la diversité des démarches actuelles dans ce domaine.
- Les deux veillées folks qui sont des soirées construites sur le mode la session et qui accueillent un groupe amateur de la région. Chacun y propose ce qu'il souhaite jouer ce soir là. Des chants et chants à danser alternent avec les musiques instrumentales.
- L'audition bal qui permet aux ateliers de pratiques collectives de présenter leurs réalisations en situation de faire danser.
- Les interventions sur le territoire environnant, en concert, bal ou animation de plein air. La constitution d'une association d'élèves et autres musiciens (les Sonneurs de la Côte) ainsi que la création de groupes sont des vecteurs de développement de ces activités.
- Les rencontres avec des partenaires régionaux pour des prestations en extérieurs (Casel cornemuses, Tubas de Noël en sont les derniers exemples pour 2011/2012).

2. Les projets transversaux au sein du CRD :

Ces partenariats sont divers au gré des échanges de réflexions et de propositions. Citons pour ces dernières années :

- Création avec Jean-François Vrod de pièces mêlant l'orchestre à cordes et les cornemuses. La démarche s'est appuyée sur : oralisation, mise en espace, corps et intentions musicales, improvisations. Les structures ont fait l'objet d'expérimentations jusqu'au bout.
- Créations avec l'atelier jazz : quels répertoires avec un instrument à bourdons ? Quels univers sonores, quelles mises en forme ? Apprentissage du jeu sur grille harmonique.
- Mise en place avec les hautbois et bassons d'un ensemble d'anches doubles (hautbois et musettes du roy). Interprétation pour la danse d'un répertoire de danseries du XVIIe siècle et de contredanses du XVIIIe siècle. Découverte de ces pratiques dans leur contexte historique.
- Création de pièces de musiques trad. des USA rassemblant des apprentis des classes de cornemuse, de violons trad., de guitares ainsi que les volontaires d'autres classes. Découverte des musiques de l'immigration et de l'esclavage.
- En projet : travail autour du revival folk des années 70/80. Travail avec la classe de percussions sur les rythmiques adaptées à nos répertoires de danses...

L'atelier « Groupe et Création », encadré par trois professeurs (Yannick Deroo (percussions), Christine Vossart (flûte à bec) et moi-même), a pour objectifs de développer l'invention,

Département de Musiques Traditionnelles

CRD de Calais

Le projet de formation

Responsable : Michel Lebreton

l'expression, personnelle et collective, dans une démarche de transversalité entre les pratiques instrumentales et esthétiques. Il est ouvert à tous les élèves du conservatoire. La diversité des pratiques présentes est le garant de la richesse des situations vécues. Cet atelier s'adresse depuis une dizaine d'années, selon les années, aux cycles 1, 2 ou 3 et, dernièrement, aux CEPI.

Les valeurs : ce qui vaut la peine

Terminer par les valeurs peut sembler curieux : elles constituent en effet le socle de l'enseignement, plus exactement du choix d'enseignement que chacun construit en regard de ses propres valeurs. Mais elles sont rarement explicitées et encore moins débattues, confrontées, interrogées. C'est pourtant ce manque de partage et de débat qui entretient un terrain de malentendus, de difficultés à communiquer, de défiance vis-à-vis de l'autre.

Je reformule ici des valeurs qui ont été débattues au sein du département. Ce débat n'est pas clos et continue. Cette liste est donc appelée à évoluer.

Je suis apprenti musicien et j'évolue dans ce cadre :

L'engagement : je m'inscris dans une démarche de formation porteuse d'exigences.

Le plaisir : je dispose d'un espace pour m'exprimer et le mener à bien.

La communication : je me mets en situation de compréhension de l'autre, pour avancer avec lui, pour mieux le connaître, pour mieux me connaître, pour agir.

La solidarité : je ne peux construire seul. L'humanité construit solidairement. Je suis en elle, elle est en moi. Mon autonomie et mon humanité se développent dans la solidarité.

La rencontre, la reconnaissance mutuelle : je m'ouvre à la diversité du monde en surmontant au mieux les préjugés.

L'égalité : je reconnais l'autre en ce qu'il porte d'humain au-delà de ce qui me surprend, me choque dans sa culture.

La responsabilité : je suis responsable de mes choix et de mon action au regard de moi-même et des autres.

L'excellence : cet ensemble de valeurs me porte à faire au mieux dans la réalisation de mon projet personnel.

L'enseignant est porteur d'une pédagogie qui s'appuie sur ces valeurs. Il les met en relation avec des savoirs identifiables et des propositions d'actions possibles. C'est l'articulation de ces trois pôles qui est garante d'une pédagogie « qui s'efforce d'associer en même temps la transmission et l'émancipation »⁴.

⁴ « A quoi sert la pédagogie ? » conférence de Philippe Mérieu 2007